

Le MEDEF salue le report de la réforme des valeurs locatives des locaux commerciaux

Publié le 25 mars 2015

Le gouvernement a décidé de reporter la réforme des valeurs locatives des locaux commerciaux. Le MEDEF salue cette décision.

Ce délai doit être mis à profit pour revoir profondément les modalités de la réforme en concertation avec l'ensemble des acteurs concernés. Le nouveau mécanisme devra être plus équitable et surtout pas mettre en péril nos TPE et nos PME qui représentent le réservoir d'emplois de notre pays.

Le Medef est satisfait que le gouvernement ait entendu ses arguments et les alertes qu'il a adressées dès fin 2014.

Pour **Pierre Gattaz, président du Medef**, « *il faut évidemment mener cette réforme importante qu'est la révision des valeurs locatives. Mais une telle réforme ne peut se faire en fragilisant nos entreprises. Le nouveau système devra être plus juste et moins cher.* »